NEWSLETTER JURIDIQUE

UPCF
Union Patronale du Canton de Fribourg
Freiburger Arbeitgeberverband

Newsletter du 24 mars 2023

La nouvelle loi sur la protection des données (LPD) va entrer en vigueur le 1er septembre 2023. Aucun délai de transition n'est prévu. Afin de vous préparer au mieux à ce nouveau droit, nous vous invitons à vous inscrire à la conférence ci-dessous.

Conférence
Nouvelle loi sur la protection des données

4 mai 2023 • 17h00 – 19h30

Bien qu'existant depuis longtemps, la protection des données a pris de l'importance ces dernières années. Les clients et partenaires y sont plus attentifs et les entreprises se doivent de répondre à cette attente.

C'est dans ce contexte que la nouvelle loi sur la protection des données va entrer en vigueur en septembre 2023. Elle comporte de nombreuses nouveautés et renforce notamment les obligations des responsables du traitement ainsi que les droits des personnes concernées.

S'inscrire

Pour soutenir les PME dans la mise en œuvre du nouveau droit, l'Union suisse des arts et métiers usam a élaboré des documents types que vous pouvez télécharger ci-après.

Documents type à télécharger

UPCF
Union Patronale du Canton de Fribourg
Freiburger Arbeitgeberverband

ADRESSE

Union Patronale du Canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15
Case Postale 592
1701 Fribourg

CONTACT

+41 26 350 33 00
www.upcf.ch
office@upcf.ch

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Se désinscrire

Envoyé par sendinblue

© 2023 UPCF